

LE QUARTIER DU *FORUM* DE LA COLONIE ROMAINE D'ALÉRIA (CORSE) NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET DE TOPOGRAPHIE

par
François Michel

À la mémoire de mon vieil ami Jacques Debergh

Sortie de terre dans les années 50, la ville d'Aléria reste encore entièrement à étudier et, pour de vastes zones, à dégager. Son histoire, suggérée par des sources de natures très diverses, n'est encore connue que de manière imprécise. Pour éclaircir nombre de ses aspects, il est d'abord nécessaire de revenir sur l'origine de sa fondation, avant de constater que nous n'avons que peu d'éléments qui permettent d'appréhender la ville préromaine. La ville actuelle est la ville romaine, et sa topographie peut être assez facilement lue dans le paysage.

Une présentation du site nous permet de savoir d'où viennent plusieurs des inscriptions récemment découvertes, tout au moins celles pour lesquelles a été recensée une provenance lors des fouilles et des dégagements effectués de 1950 à 1994. Les textes inédits sur lesquels a porté notre thèse de doctorat apportent d'autres éléments, et la provenance d'autres inscriptions peut parfois être déduite des observations que nous avons effectuées sur le site d'Aléria durant les missions archéologiques que nous y avons accomplies entre les années 2003 et 2011. Tous ces textes sont les témoins de réalisations urbaines dont l'image contraste avec l'aspect que présente aujourd'hui le plateau d'Aléria.

Bref aperçu historique

C'est au début du VI^e siècle, probablement en 600 av. J.-C., que des colons phocéens ont fondé Marseille. La légende de la fondation de cette ville laisse apparaître que les Grecs ne se sont pas installés à un endroit qui leur était inconnu. Ils commerçaient depuis longtemps dans le bassin occidental de la Méditerranée et avaient lié connaissance avec les indigènes à la faveur d'échanges commerciaux ; leur installation n'a finalement constitué qu'un épiphénomène de ces échanges. La fondation de Marseille s'effectue sur un *emporion*, et il est très probable que la première implantation grecque en Corse, à Alalia, a eu elle aussi l'apparence d'un comptoir commercial qui constituait sans doute un relais sur la route de Marseille¹. Des colons de Phocée s'y sont installés vers 565 av. J.-C. et ont donné plus d'importance à ce comptoir, sans susciter de réactions de la part de leurs voisins et concurrents étrusques et carthaginois².

En 546-545, les Perses s'attaquent aux cités grecques de la côte égéenne. Harpage, sous les ordres de Cyrus, s'empare de Phocée dont les habitants fuient vers leurs colonies. Sous la conduite de Créontiadès³, ils s'installent en nombre à Alalia et y fondent des sanctuaires, ce qui dénote une intention de s'installer définitivement sur place.

Mais, selon Hérodote, les Grecs mettent aussi au pillage les établissements étrusques de la ville d'Agilla, la Caere romaine, actuellement Cerveteri, située sur la côte d'Étrurie, et se livrent à la

1. M. Gras, Pour une Méditerranée des *emporion*, dans A. Bresson et P. Rouillard (éd.), *L'emporion*, Paris, 1993, p. 105-106.

2. Hérodote, *Histoires*, I, 167, à propos de la fuite des Phocéens vers l'Occident : « Car en Corse, vingt ans plus tôt, sur l'avis d'un oracle, ils avaient relevé une ville qui avait pour nom Alalia ».

3. Strabon, *Géographie*, VI, 1, 1 et M. Gras, L'arrivée d'immigrés à Marseille au milieu du VI^e s. av. J.-C., dans *Sur les pas des Grecs en Occident*, *Études Massaliètes* 4 (1995), p. 364-365.

piraterie sur les navires et les comptoirs puniques de Sardaigne ; Il faut peut-être imaginer que l'augmentation de la population grecque de Corse a été à l'origine d'une raréfaction des terres arables et, partant, de la nécessité de trouver d'autres expédients pour permettre à la colonie de vivre.

Il se passe cinq ans avant que l'entente entre Carthaginois et Étrusques, initialement fondée sur des traités de commerce, aboutisse à une alliance offensive et à la mise en commun de forces navales pour contraindre les Grecs à quitter la Corse et ainsi stopper la colonisation grecque et ses pillages dans des zones économiques sensibles. En 540, la bataille de la mer de Sardaigne met aux prises l'alliance de soixante navires étrusques et de soixante navires carthaginois contre une flotte de soixante navires grecs. Mais paradoxalement, les forces navales les plus importantes subissent une défaite et les Grecs remportent la victoire. Cette victoire est cependant toute relative, puisque les Grecs perdent quarante navires et que les vingt autres sont gravement endommagés. Les moyens militaires qu'ils leur restent étant insuffisants pour se maintenir en Corse, les Grecs abandonnent alors leur colonie et se réfugient avec femmes et enfants à Rhegion (Reggio de Calabre). Un oracle leur enjoint alors de se diriger vers Élée (Velia), en Campanie, et ils procèdent à la fondation d'une nouvelle cité.

Les Étrusques occupent-ils Alalia dès ce moment-là, en prenant la place des Grecs qui se sont enfuis ? Il semble bien que la réponse doive être négative, car si personne n'a à ce jour trouvé les restes de l'implantation grecque, il n'y a pas davantage de traces d'un matériel d'origine grecque ou étrusque comparable à celui que l'on trouve à Cerveteri avant le tout début du Ve siècle. Mais, dès cette époque, la prospérité commerciale de Cerveteri semble avoir un écho à Aléria, comme en témoigne le matériel tiré des nécropoles qui témoigne d'une forte influence culturelle étrusque. Cette importation de céramiques étrusques et grecques en Corse est sûrement à mettre en relation avec un peuplement étrusque de la plaine orientale. La présence de ce noyau de peuplement démontre donc qu'à la suite de la bataille d'Alalia, la ville corse est manifestement devenue un emporion étrusque plus particulièrement lié à Cerveteri.

Il est dès lors aisé de constater qu'Aléria suit la fortune de la diplomatie et des armes de sa métropole. De la fin du Ve siècle jusqu'au milieu du IVe siècle, l'alliance est étroite entre Cerveteri et Rome. Les deux villes ont signé un traité d'*hospitium* mutuel et Rome a donné aux habitants de Cerveteri la *civitas sine suffragio*. Cerveteri accueille du reste des fugitifs de Rome après la prise de la ville en 390 par les Gaulois. L'on assiste même à des perméabilités dans les aristocraties, puisque des inscriptions qui mentionnent des *Fabii* ou des *Claudii* sont recensées dans la nécropole de Cerveteri : l'écho nous en arrive du reste par un graffiti d'Aléria qui porte mention d'un *Klavtie* (*Claudius*), gravé sur une coupe découverte dans une tombe datée de 425-400 av. J.-C.⁴. Malgré cela, Cerveteri fait partie de la révolte anti-romaine d'Italie centrale et est battue en 293. Rome lui confisque quelques années plus tard la frange littorale et la partie intérieure de son territoire et y plante des colonies. Aléria, dès lors, perd le contact avec Cerveteri asphyxiée et la brutale chute des importations de matériel céramique montre bien ce fait. Mais la ville ne se trouve émancipée de la tutelle de Cerveteri que pour vraisemblablement tomber sous la coupe de Carthage. En effet, à l'issue du troisième traité entre Rome et Carthage, sans doute signé en 306, Rome s'engage à n'intervenir ni en Corse, ni en Sicile, et Carthage promet de ne pas intervenir en Italie⁵. Il est donc possible d'imaginer qu'un établissement carthaginois a peut-être été installé à Aléria entre 270 et 259⁶.

Le sort de la ville est désormais scellé, car dès le début de la première guerre punique, Carthage projette un débarquement de troupes dans le Latium à partir de la Corse et de la Sardaigne. Rome

4. J. Heurgon, *Les graffiti d'Aléria*, dans J. et L. Jehasse, *La nécropole préromaine d'Aléria*, Paris, 1973, p. 551, n° 10.

5. J. Serrati, Neptun's Altars : The treaties between Rome and Carthage, dans *CQ*, 56 (2006), p. 113-134.

6. C'est sans doute pour ce motif que Callimaque de Cyrène (c. 300-c. 235), dans son *Hymne à Délos* (v. 19-20), évoque « *Cyrnos la Phénicienne* » ; E. Lipinski, *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Turnhout, 1992, s.v. *Alalia*, suggère que Carthage y a installé une base militaire.

prend l'initiative et, dès 259, transporte les opérations en Corse⁷. L. Cornelius Scipion, probablement parti de Cosa, s'empare de la Corse et de la ville d'Aléria avant de poursuivre les opérations militaires vers le sud. Il célèbre à son retour à Rome un triomphe sur les Carthaginois, la Sardaigne et la Corse⁸. Les îles sont rendues à Carthage, mais, à la faveur des difficultés que cette ville rencontre à l'issue de la première guerre punique, Rome met la main sur la Sardaigne et la Corse. Les îles sont transformées en province dès 227 et la Corse, malgré des révoltes récurrentes, fait désormais partie de ce qui deviendra l'Empire. Rome va dorénavant marquer de son empreinte l'urbanisme d'Aléria, qui devient la vice-capitale de la province de Corse et Sardaigne, jusqu'au début du règne de Claude, où elle devient à part entière la capitale de la province de Corse⁹.

LE CADRE TOPOGRAPHIQUE, LES REMPARTS ET LA VOIRIE

La ville se trouve sur un plateau isolé situé au milieu de la plaine orientale, barrée à cet endroit par la vallée alluviale du Tavignano, et à proximité de deux étangs, au nord l'étang de Diane, au sud l'étang del Sale. Dans l'Antiquité, l'embouchure du Tavignano se trouvait probablement plus dans l'intérieur des terres, sinon au pied de la butte. Cette hauteur pouvait donc être facilement protégée d'éventuels envahisseurs et en même temps, se trouvait dotée à faible distance de plusieurs rades naturelles. Peut-être faut-il voir dans cette position idéale la raison principale pour laquelle les Phocéens se sont installés ici au début du VI^e siècle av. J.-C. Les colonies grecques d'Italie du Sud et de Sicile adoptent en effet bien souvent ce genre de position défensive à proximité de la mer et au centre d'un espace voué à l'agriculture¹⁰.

La partie la plus haute du plateau, qui prend la forme d'un vif escarpement, se trouve du côté de l'ouest et son dénivelé par rapport à la plaine est de 60 m. Le versant oriental descend en revanche vers la mer en pente douce, mais selon une topographie irrégulière. On y distingue deux plateaux latéraux et, en son centre, une dépression à la pente plus accentuée. C'est au sommet de cette pente, juste au départ du plateau méridional, en somme sur un espace plan, qu'a été installé le forum de la ville. S'agit-il de l'emplacement de l'installation phocéenne ? Il est difficile de l'affirmer, même si ce plateau représente une acropole parfaite. Est-ce l'endroit que les Étrusques ont colonisé à la suite du départ des Grecs ? Un fragment de décor de temple en terre cuite découvert lors des fouilles du rempart pourrait nous inciter à le croire¹¹. Mais les indices sont insuffisants pour affirmer, en l'absence de tout autre élément, l'exact emplacement de la ville d'époque étrusque.

La seule trace que l'on en ait est matérialisée par les restes du rempart dit hellénistique situés à l'extrémité sud-est de la ville. Il était édifié avec des blocs à bossages surmontés de briques crues et a été daté de la fin du IV^e siècle¹². Il est en revanche assuré qu'au III^e siècle, la ville se trouvait toujours derrière ses murs. L'on trouve en effet en abondance de la céramique italique du III^e siècle av. J.-C. à la base de ce rempart, sans doute lorsque l'on a renforcé à cette époque les défenses urbaines, et probablement alors que Carthage avait transformé la ville en place-forte¹³. Par la suite, la ville romaine s'est installée sur l'emplacement de la ville étrusque et, progressivement, au fur et à mesure de la construction de nouveaux édifices, a gommé les traces qui pouvaient en rester. Il est

7. J. Debergh, Autour des combats des années 259 et 258 en Corse et en Sardaigne, dans *Studia Phoenicia X, Punic wars*, Louvain 1989, p. 37-65.

8. *CIL* I, 9 = *CIL* VI, 1287 : « *Hec cepit Corsica Aleriaque urbe* » et *Fasti triumphales, InscrIt* XIII, 1, p. 77, a. 259 : « *de Poenis et Sardinia Corsica* ».

9. F. Michel, De l'union des îles à leur séparation. L'organisation administrative de la Corse et de la Sardaigne au I^{er} siècle, dans *Conimbriga* XLIX (2010), p. 161-181.

10. Les cas d'Agriente ou de Sélinonte illustrent parfaitement ce fait.

11. E. Lenoir, R. Rebuffat, Le rempart romain d'Aléria, dans *Archeologia Corsa* 8-9 (1983-1984), p. 83.

12. J. Jehasse, La fouille du rempart préromain, Informations archéologiques, dans *Gallia* XXXVI (1978), p. 465.

13. Trois monnaies de Carthage ont été trouvées à la base du rempart, cf. J. Jehasse, La fouille du rempart préromain, Informations archéologiques, dans *Gallia* XXXVI (1978), p. 464-465.

cependant possible d'observer qu'entre 50 et 30 av. J.-C., le rempart a été consolidé dans les parties qui s'avéraient encore robustes, mais qu'il a été repris et parfois reconstruit dans d'autres parties¹⁴.

Deux portes principales donnaient accès à la ville, comme en témoignent les emplacements des nécropoles identifiées, situées l'une à l'est du site, en contrebas du *forum*, et l'autre, plus ancienne, le long du chemin de Casabianda, au sud-est. Une autre porte permet l'accès au plateau par l'ouest, mais il est difficile de croire qu'il s'agisse d'autre chose que d'une poterne. L'habitat semble être toujours resté dans les limites du rempart, malgré la présence, à la base du plateau et à proximité du Tavignano, du port et du grand édifice que l'on a identifié à des bains, les thermes de Santa Laurina.

Le réseau des rues ne se distingue bien qu'aux environs du forum, qui permet la jonction entre deux quartiers situés l'un au nord, l'autre au sud. Plusieurs voies en permettent l'accès : la rue nord, qui arrive en biais sur le forum, menait probablement à la porte nord-est de la ville, identifiée d'après la présence des nécropoles. L'une des deux rues qui mènent au sud est une ruelle qui part du milieu du portique méridional du *forum*. L'autre rue part de l'angle de l'ensemble dit du « prétoire » en direction de la porte de la ville ; elle était surmontée d'un arc de passage dont on ne distingue aujourd'hui que les bases. Elle croise ensuite la rue qui arrive de l'ouest en suivant le mur sud du dit « prétoire ». Enfin, une petite rue se trouve dans le prolongement du portique méridional et passe le long du temple oriental pour aller vers l'est. Seules ces voies ont été dégagées, mais elles nous permettent de constater que la voirie d'Aléria, si elle présente une physionomie grossièrement orthogonale, s'est avant tout adaptée aux difficultés du relief.

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PAYSAGE URBAIN (fig. 1)

Le *forum* d'Aléria est un modèle classique d'urbanisme qui s'adapte au terrain, puisqu'il se trouve sur l'unique zone réellement horizontale du plateau. Comme le révèlent les dégagements anciennement effectués, il est de forme trapézoïdale, comme le *forum* romain, et probablement pour les mêmes raisons, qui tiennent à l'occupation de l'espace disponible sur lequel il pouvait s'étendre. Nous pouvons l'imaginer couvert de dalles de schiste, dont quelques-unes subsistent, mais une zone était peut-être aussi couverte de dalles de marbres, comme en témoigne un fragment de pavement dont les lettres profondément gravées étaient probablement destinées à accueillir des caractères de bronze (Texte 1). Ce premier dallage daterait probablement de l'époque augustéenne alors que le dallage de schiste, qui a recouvert les marches inférieures du temple oriental, correspond à une réfection ultérieure. De même, l'épistyle des portiques qui entourent le *forum* du côté septentrional comme du côté méridional était orné d'épaisses plaques de marbre portant le nom de celui qui avait offert soit la décoration, soit le portique lui-même (Textes 2 et 3). Il s'agit probablement, malgré le caractère lacunaire du texte, du gouverneur C. Mucius Scaevola, proconsul de Corse et de Sardaigne sous Auguste¹⁵.

Les personnages les plus illustres ont eu droit à des places de choix lorsque l'on a voulu leur rendre hommage. Il subsiste encore sur le *forum* l'armature d'une base destinée à être recouverte de placages de marbre et à recevoir, vu sa taille, une statue équestre ou un groupe statuaire composé de plusieurs personnages. Dans ce dernier cas, elle était tout à fait adaptée pour accueillir le groupe

14. E. Lenoir, R. Rebuffat, Le rempart romain d'Aléria, dans *Archeologia Corsa*, 8-9, 1983-1984, p. 73-95. *EE* 1899, 799 fait allusion à la restauration du mur d'enceinte que l'on a couronné de merlons, sans que l'on puisse exactement savoir où cet aménagement a eu lieu. Mais le sommet en briques crues du mur préromain a selon J. Jehasse été protégé par des *tegulae* (cf. Informations archéologiques, dans *Gallia* XXXVI, 1978, p. 462), ce qui semble indiquer que ces renforcements ont été effectués du côté est du rempart.

15. C. Mucius C. f. Scaevola, par ailleurs mentionné sur une inscription de Nora en Sardaigne (*CIL* X, 7543), a été gouverneur de la province de Corse et de Sardaigne après 27 avant J.-C. et avant qu'Auguste ne reprenne la province sous son contrôle direct, en 6 de notre ère.

statuaire formé par Auguste et ses deux fils adoptifs, Caius et Lucius Césars, déclarés patrons de la colonie entre 11 et 9 av. J.-C. (*CIL X*, 8035).

En effet, le *forum* n'a pas pour seule fonction d'être le centre de la vie urbaine. Il est aussi, dans les capitales provinciales, l'endroit où l'on organise les cérémonies officielles du culte impérial¹⁶. Or, Aléria, par la force des choses, est dès l'époque augustéenne une vice-capitale provinciale où se rend le gouverneur pour rencontrer les administrés lors des *conventus* qu'il tient périodiquement ou pour administrer la justice au nom de l'Empereur¹⁷. Cette fonction n'est pas sans conséquences sur l'organisation de la place et de ses abords. En effet, plusieurs bâtiments ont été érigés autour de cette place publique. Les plus importants de ces monuments, deux temples, s'y font face. Cette disposition se retrouve ailleurs, notamment à Ostie ou dans plusieurs villes d'Afrique proconsulaire, mais revêt à Aléria une signification particulière liée à sa fonction de vice-capitale, puis de capitale provinciale à part entière.

Le Capitole

Le plus ancien des deux temples est probablement celui qui est situé du côté occidental du *forum* : parfaitement orienté vers l'est, il s'ouvre en direction du soleil levant. Ce temple est juché sur un *podium* élevé, dans une position dominant le *forum*, et était accessible en montant un escalier aujourd'hui très reconstruit. Deux fontaines encadrent cet escalier. Le temple lui-même n'est plus conservé en élévation, seul subsiste son plan au sol qui permet de constater qu'il appartient au type des temples *sine postico* et d'identifier la *cella* entourée d'une colonnade ou de murs périphériques. Nous n'avons pas d'élément probant pour savoir quelle était la divinité (ou les divinités) auquel il était consacré, même s'il est très probable que l'on y honorait la triade capitoline, divinité tutélaire des colonies de citoyens romains ; ce temple pourrait donc s'avérer être le *Capitolium*. La date de sa construction ne peut se déduire d'après l'analyse de son élévation, car les monuments du plateau, lorsqu'ils ne sont pas élevés en briques, sont construits en *opus incertum*. Il semblerait cependant possible qu'il ait été édifié lors de la conception du plan d'ensemble de la ville, après la fondation de la colonie syllanienne, ce qui n'exclue pas d'éventuels ajouts ou modifications par la suite. Probablement élevé dans une position isolée, il a été environné d'autres constructions qui n'ont pas été conçues avec les mêmes matériaux et suivant la même orientation.

Les basiliques et le tribunal

C'est derrière ce temple que l'on a construit un ensemble organisé autour d'une cour, composé au sud et à l'ouest d'un portique double et au nord d'un portique simple. Pour en faciliter l'aménagement, la pente de la colline nord a été excavée et le niveau de construction abaissé. On a de même tronqué la colline à l'ouest et aménagé un mur de refend qui a permis de contenir la terre. Au sud, on a rehaussé l'espace à construire en créant un cryptoportique que l'on a aménagé en citerne qui recueillait les eaux pluviales. Curieusement, du reste, cette construction suit étroitement au sud le parcours de la rue qui vient de la poterne ouest, ce qui pourrait suggérer que cet axe est antérieur. La cour et les portiques étaient entourés d'un mur périphérique et l'espace était organisé autour de la cour centrale, où se trouve une petite estrade dotée de quelques marches. On pourrait y voir un ensemble judiciaire composé de deux basiliques et d'un couloir d'accès, l'estrade servant de tribune.

Mais l'on peut aussi penser que cet ensemble est un *temenos* lié au temple et que les portiques entourent un espace religieux ; certains textes donnent en effet à ce type de portiques le nom de

16. P. Gros, *L'architecture romaine*, I, Paris, 1996, p. 229.

17 A. Ibba, *Itinera praesidis in provincia Sardiniae*: una proposta di ricostruzione, dans *Se déplacer dans l'Empire romain. Approches épigraphiques* (S. Demougin, M. Navarro Caballero éd.), Actes de la XVIIIe rencontre franco-italienne d'épigraphie du monde romain (Bordeaux 7-8 octobre 2011), p. 31-53.

basilique¹⁸. Il faut cependant observer que si le temple n'est pas pourvu d'une colonnade, il n'y a pas trace d'un passage qui permettrait une liaison entre le temple et son *temenos*. L'accès à cet espace semble se faire uniquement à partir du *forum* et constitue donc le prolongement d'un espace civique.

Cet ensemble a été agrémenté au Bas Empire d'un petit balnéaire dont le portique, un *balneum*, des portes, ont été restaurés par le gouverneur Alpinus Magnus sous les auspices de l'empereur Constantin, comme en a témoigné un texte découvert lors du dégagement de l'édifice (*AE* 1962, 144d et *AE* 1954, p. 64). Ce balnéaire comprend de grandes citernes aménagées dans les anciens portiques désaffectés et, construites *ex nihilo* au milieu de la cour, plusieurs salles chaudes et froides¹⁹. Le gouverneur n'a pas oublié d'inviter les citoyens de la ville à profiter de l'innovation et a fait indiquer par un panneau marqué *thermae*, dont nous possédons un fragment, l'entrée de ceux-ci (Texte 4).

L'unique entrée de cet espace se trouve au nord du temple. Il semblerait cependant possible que du côté sud, compte tenu de la déclivité existant entre le niveau de la basilique et le *forum*, on ait utilisé un passage aménagé sur l'arc pour donner accès à un éventuel étage supérieur du portique ou, plus simplement, à une terrasse située sur le monument A, puis à un escalier de descente. Aucune de ces solutions n'est à présent identifiable sur le terrain.

L'entrée nord a été ornée d'un petit arc de passage dont le seul aspect a fait donner à l'édifice encore perceptible au XIXe siècle le nom de *Palazzi* et, au XXe siècle, le nom de « prétoire », car il était identifié à l'endroit où aurait habité le gouverneur de la Corse. Il ne s'agit évidemment ni de l'un, ni de l'autre.

Les monuments « A » et « B »

Devant le capitole se trouvent deux petits édifices respectivement dénommés monuments « A » et « B ». Le premier d'entre eux, dont l'entrée se trouve sur la rue qui part du *forum* en direction du sud, est placé entre l'arc de passage et l'extrémité du portique méridional, duquel il semble être contemporain. Mais il ne communique pas avec le portique. Il est difficile de savoir à quel usage il était destiné.

Le monument « B » est isolé devant le Capitole, dont il suit l'orientation, et a la physionomie d'un temple de dimensions réduites : son plan présente en effet très distinctement un vestibule et une *cella*, mais aussi les traces de nombreuses réfections. Ce temple a l'air être une incohérence dans le paysage urbain ; il semble en effet qu'outre empiéter sur la rue qui donne accès au *forum* à partir du nord, ses constructeurs n'ont pas hésité à interrompre le cheminement direct entre le portique septentrional et l'arc du « Prétoire », qui se trouvaient auparavant en continuité. Il paraît donc avoir été construit à cet endroit bien après l'organisation de l'espace public, puisqu'il a rompu l'ordonnancement classique de la place, et pourrait avoir été édifié à l'occasion de l'instauration d'un nouveau culte à Aléria. S'agirait-il de la mise en place du culte du Soleil Invaincu promu par l'empereur Aurélien (270-274) ? Une inscription provenant du *forum*, sans que les découvreurs nous donnent d'autre précision, est en effet consacrée au Soleil vainqueur et salulaire (Texte 5). Ce temple est cependant de bien petite taille pour être consacré à une divinité censée surpasser toutes les autres.

La domus du gouverneur

Le Capitole était placé à l'extrémité ouest du *forum*, dans une dépression située entre deux collines molles. Le sommet de la colline nord a été occupé par une grande *domus* urbaine que l'on a qualifiée de *balneum* au vu des vastes citernes et des restes de thermes qui s'y trouvent, ou s'y seraient

18 R. Étienne, À propos de quelques basiliques de Gaule et de la Péninsule Ibérique, dans *Studi Lunensi e prospettive sull'Occidente romano, Atti del Convegno di Lerici (settembre 1985)*, dans *Quaderni del centro di studi Lunensi* 10-11-12 (1985-1987), t. I, p. 37-52.

19. L'étude complète est réalisée par A. Bouet, Un complexe thermal de l'Antiquité tardive : le « Prétoire » à Aléria (Haute-Corse), dans *Gallia* 55 (1998), p. 343-363.

trouvés²⁰. À Aléria, il s'agit de la seule demeure de cette importance, aussi proche du centre politique et religieux, qui ait été découverte. Le plan de cette *domus* démontre qu'elle a subi des modifications au cours du temps, puisque plusieurs bassins s'y côtoient et qu'il est visible que plusieurs escaliers d'accès y ont été successivement aménagés. La présence de citernes n'a rien pour nous étonner, puisqu'il est normal que l'approvisionnement en eau d'une maison située sur le sommet d'une colline soit assuré à l'aide de réserves. Plus intéressant est, semble-t-il, la séparation de la *domus* en deux niveaux et en plusieurs secteurs d'activité.

La partie basse de la maison se trouve au même niveau que le *forum*. L'entrée pouvait manifestement se faire depuis deux endroits : le premier s'effectuait depuis la place du *forum*, le second depuis le portique de la basilique. L'accès côté *forum* est doté de petits thermes et de pièces assez vastes, alors que l'accès côté basilique correspond plus à une porte de service.

Le secteur principal de la maison se trouve en hauteur et domine l'ensemble judiciaire. Il se compose d'une grande cour sous laquelle sont aménagées trois citernes aujourd'hui à l'air libre, mais qui étaient dans l'Antiquité probablement couvertes. Cette cour est entourée d'un portique orné de colonnes sur lequel ouvrent des pièces. Les plus grandes se trouvent du côté long de la maison : côté sud, nous n'avons aucun mal à identifier un vaste *æcus* ouvert sur le jardin et dont le pavement est décoré de motifs géométriques et floraux ; au-delà se trouvent deux pièces pavées de mosaïques, puis la pièce chauffée qui a donné à l'ensemble de la construction le nom de *balneum* ; cependant, les seuls thermes aujourd'hui bien identifiables situés dans cet ensemble sont ceux que l'on trouve dans la partie inférieure de la maison. Côté nord se trouvent probablement les quelques pièces d'habitation de la maison, anciennement pavées de mosaïques. Faut-il voir dans les espaces qui se trouvent côté est le *tablinum* du maître de maison et ses annexes ? Ou bien s'agit-il de pièces de service ? Les espaces situés du côté ouest sont en revanche assez révélateurs : ils sont de très petite taille et possèdent des murs épais²¹. Il ne s'agit donc pas de pièces où l'on circule, mais de pièces où l'on conserve des objets précieux ou des documents importants ; ce rôle d'archivage ne peut convenir qu'à un type d'édifice, la résidence du gouverneur. Il est donc très vraisemblable que plutôt que la demeure d'un notable, nous ayons affaire à un palais public à la mesure de la petite capitale d'une petite province.

La zone nord

Non loin de la *domus* du gouverneur, côté nord, a été fouillé ce qui est identifié comme un château d'eau comportant plusieurs citernes qui communiquent entre elles. Ces structures semblent alimenter une fontaine située au nord-ouest du forum et s'ouvrent au nord sur un portique encore à peine découvert. La structure construite en niveaux d'*opus incertum* régulièrement séparés par des rangs de briques suggère que cet édifice peut être daté à partir de l'époque d'Hadrien, où l'on commence à employer ce type de technique.

Or, au fond de la citerne tardive installée sous l'angle nord-ouest des portiques du prétoire a été trouvée une inscription qui fait mention d'une évergésie de l'empereur Hadrien, dont s'est acquittée son procureur Fuficius Candidus. Ce bienfait est indéterminé, car le texte est lacunaire (*AE* 1967, 279 et *AE* 1968, 283). Il serait cependant tentant, puisque l'appareil des murs semble correspondre à celui employé à cette époque, d'imaginer ce texte en rapport avec les constructions de cette zone de la ville.

20. Au vu des vestiges découverts, cet ensemble a en effet été identifié par les premiers fouilleurs comme le *balneum* où le procureur D. Picarius fut assassiné (Tacite, *Histoires*, II, 16) ; sa résidence ne pouvait se trouver bien loin : on identifia donc les ruines qui se trouvaient en contrebas au prétoire, siège du gouverneur, et ce nom s'est maintenu jusqu'à nos jours.

21. J. Jehasse, Les fouilles d'Aléria (Corse) : l'acropole et ses problèmes (1962), dans *Gallia* XXI (1963), p. 100, les identifie comme des piscines.

La zone ouest

Juste à l'ouest de la grande demeure que nous définissons comme la *domus* du gouverneur se trouve une autre construction pourvue de citernes. La dimension réduite des pièces et l'important volume des réservoirs nous font plus penser à une réserve d'eau qu'à une autre *domus*.

Dirigés vers le sud, nous suivons la structure nommée mur romain jusqu'à l'emplacement de la dite « porte prétorienne ». En passant cette porte, un peu plus bas dans la pente, se trouve un édifice anciennement appelé « Mausolée » et depuis identifié par les fouilleurs eux-mêmes comme une fontaine monumentale²². Elle se trouve à l'arrivée du chemin qui monte depuis la plaine et était certainement fort appréciée de ceux qui arrivaient au terme de leurs efforts²³. Ce chemin censé passer par la « porte prétorienne » traverse ce que l'on a appelé le rempart, mais qui n'est ici probablement qu'un mur de soutènement du sommet de la colline : la « porte prétorienne » n'est qu'une poterne qui donne accès à la ville. Le visiteur qui a gravi le raidillon emprunte alors une rue baptisée *decumanus* qui descend vers le *forum*. Arrivé à proximité de celui-ci, l'axe débouche sur la rue nommée *kardo* qui s'en va vers le quartier sud.

Le portique septentrional

Le côté nord du *forum* était bordé par un portique couvert qui donne à l'ouest sur la rue. Il s'ouvre en face du monument « B ». De l'autre côté, il se poursuit le long du temple oriental jusqu'au mur du fond du *temenos*. Son entrecolonnement a été muré sur une partie de sa longueur. Une grande salle s'ouvre sur le fond du portique, et peut-être faut-il y voir la basilique judiciaire de la ville du Bas Empire. À côté se trouve le bâtiment que l'on nomme *domus* au *dolium*, daté de l'époque de Trajan, ainsi nommé à cause de la présence d'un vaste *dolium* en terre cuite placé au centre de la grande salle. Pourvu d'un bassin alimenté en eau par un tuyau de plomb, cet édifice est organisé autour d'un vaste *impluvium* et présente une grande pièce au contact du portique et de la basilique ainsi que plusieurs petits espaces qui ont été richement décorés de mosaïques. Cependant, quelques indices donnent à penser que cette interprétation traditionnelle pourrait s'avérer erronée. Les fouilles ont en effet permis de découvrir à cet endroit quatre inscriptions dont deux s'avèrent être liées à des personnages de relief. Il s'agit de deux dédicaces, l'une des colons à un chevalier (*AE* 1975, 468)²⁴, l'autre des cités pérégrines à leur patron (*AE* 1962, 144a). La grande salle, sans être obligatoirement une basilique, pourrait donc avoir été liée à des manifestations officielles, et la *domus* au *dolium* serait une annexe de cette salle. Du reste, entre la *domus* au *dolium* et le temple s'est installée au-dessus les structures du portique une pièce dont le fond présente une abside. Le fait qu'elle soit postérieure au temple et empiète sur le portique et le *temenos* pourrait suggérer qu'il s'agit d'un édifice officiel, peut-être un tribunal tardif réalisé en liaison avec l'adaptation de la grande salle en basilique, plutôt que d'un édifice du culte chrétien.

Le portique méridional et les tabernae

Le côté méridional du *forum* est orné d'un portique couvert dont une partie de l'entrecolonnement a été muré. Devant ce portique, à l'ouest, la place du *forum* est obérée par une vaste citerne alimentée par un canal qui draine les eaux pluviales venues du portique, dont les colonnes sont faites de briques revêtues d'un enduit. Cet espace ouvert donne accès à une série de boutiques qui sont probablement autant de *tabernae*. Derrière la base de statue mentionnée *supra* part une petite rue dirigée vers la zone de l'amphithéâtre. Le portique, vers l'est, longe le temple oriental

22. F. Allegrini-Simonetti et A. Coutelas, Une capitale méconnue : la ville romaine d'Aléria et sa parure urbaine, dans *MEFRA* (2017), p. n, avec arguments à l'appui, privilégiant l'hypothèse selon laquelle il s'agirait plutôt d'un mausolée.

23. C'est également en contrebas de la fontaine qu'aurait été découvert le lion étrusque, cf. J. Jehasse, Informations archéologiques, dans *Gallia* XXXIV (1976), p. 505.

24. J. Jehasse, Paysage urbain et paysage rural de l'Aléria romaine, dans *La transmission de l'idéologie impériale dans l'occident romain* (M. Navarro Caballero, J.-M. Roddaz, dir.), Bordeaux, 2006, p. 334, suggère que cette inscription vient du péribole du temple et non de la *domus* au *dolium*.

et donne accès à une zone actuellement non fouillée. Derrière lui, dans une position en retrait de la rue, se trouve une maison d'habitation dont l'*impluvium* est pourvu d'une vaste citerne dotée d'un escalier d'accès.

Le temple oriental

Le bâtiment qui se trouve à l'est du *forum* clôt la perspective de celui-ci vers la mer. Le *forum* se rétrécit, laissant la place à un édifice de taille réduite, mais dont se conserve le *podium* sur une hauteur d'environ un mètre. Il est difficile d'imaginer l'aspect qu'avait ce bâtiment dans l'Antiquité : cependant, l'épaisseur des murs extérieurs, la présence d'une corniche à la base de ces murs, des restes d'un épistyle ainsi que la taille de l'escalier monumental suggèrent une construction très élaborée. Sur les vestiges du temple subsiste une partie de la base de la statue du culte. Il s'agit d'un couronnement qui ne porte pas trace de retaille à sa partie inférieure, ce qui nous induit à penser que cette base était réalisée sur une âme maçonnée couverte de plaques de marbre : on distingue à la partie supérieure la trace des pieds de la statue et les restes des tenons qui servaient à la fixer. La position suggérée par l'emplacement des empreintes est celle d'un personnage marchant, une attitude plus fréquente pour un homme que pour un dieu. Ce fait trouve une confirmation à la lecture des inscriptions découvertes dans ce temple, en tout premier lieu l'un des textes consacrés à Hadrien (Texte 6) : la base de statue pourrait donc avoir porté l'image de l'empereur. Un autre texte découvert anciennement, mais aujourd'hui perdu, était gravé sur une fine plaque de bronze probablement fixée sur une âme de bois (Texte 7). Ce texte mentionne l'empereur Vespasien et pourrait être le fragment d'un texte officiel conservé dans le temple. Mais l'élément déterminant pour définir l'usage de ce temple est un autre texte consacré à Rome Auguste par les colons d'Aléria²⁵ (Texte 8). Ce texte est gravé sur une plaque de marbre gris veiné, identique à celui de la dédicace à Auguste découverte à proximité de la fontaine située près de l'entrée occidentale de la ville, et possède une paléographie tout à fait similaire (Texte 9). Ils pourraient tout à fait être le pendant l'un de l'autre. Enfin, ajoutons que lors des fouilles de la *domus* à l'*impluvium* a été trouvé en 1969 un fragment de titulature impériale qui pourrait, vu la proximité du temple, être attribué à ce dernier (Texte 10). Si l'on admet que les trois premiers textes sont restés au même endroit depuis l'Antiquité et que le quatrième et le cinquième en proviennent, ils constituent des indices suffisants pour affirmer que ce temple était consacré au culte impérial. De plus, le fait que le revêtement en dalles de schiste du *forum* recouvre les premières marches témoigne du fait que ce temple lui est bien antérieur et a probablement été construit assez tôt, en tous cas en même temps ou juste après la pose des premières dalles du *forum* datées de l'époque augustéenne²⁶ ; cette chronologie trouve une confirmation dans l'inscription qui mentionne Auguste et qui est datée des années 25-20 av. J.-C. Ce texte pourrait donc, avec l'inscription consacrée à la déesse Rome Auguste, être contemporain de la construction du temple oriental et ces deux dédicaces seraient les témoins de l'inauguration du culte impérial à Aléria.

Si l'on admet enfin que l'inscription qui mentionne l'empereur Hadrien commémore des interventions sur le temple, il semble bien que les travaux qui ont transformé le *forum* d'Aléria puissent effectivement être datés du règne de cet empereur. À l'appui de cette théorie, un autre texte trouvé lors des fouilles de la *domus* au *dolium* pourrait très certainement être attribué au temple du culte impérial qui se trouve dans les parages immédiats, puisqu'il porte une dédicace fragmentaire à l'empereur Hadrien (Texte 11). Qui plus est, cette plaque a été inscrite sur son revers au Bas Empire et fut ensuite soit laissée dans le temple, soit transportée dans l'édifice à abside précisément placé entre le temple et la *domus* au *dolium* (Texte 12). Dans les deux cas, nous ne pouvons qu'en suggérer l'appartenance à cet ensemble culturel.

25. J. Jehasse ne fait que fugitivement référence à ce texte sans en proposer de lecture, cf. Informations archéologiques, dans *Gallia* XXXIV (1976), p. 503.

26. Il semble que le matériel trouvé sous le revêtement de schiste du *forum* ne soit pas d'une époque postérieure à la fin du Ier siècle ; cf. J. Jehasse, Les fouilles d'Aléria (Corse) : l'acropole et ses problèmes (1962), dans *Gallia* XXI (1963), p. 86.

La provenance de certains textes est donc connue, mais leur attribution demeure hypothétique, eu égard à la forte probabilité de les voir dépendre de ce bâtiment sans que nous puissions en être réellement sûr.

Conclusion : Les inscriptions dans la ville

Plusieurs édifices sont donc directement mentionnés par les textes d'Aléria et leur emplacement est sûr. Mais les points d'interrogation sont encore nombreux et la trace des monuments d'Aléria apparaît difficile, dans certains cas, à identifier. À titre d'exemple, l'emplacement du temple de Cérès qu'évoque un texte découvert "au milieu des blés" reste ignoré (Texte 13). Par ailleurs, plusieurs textes en réemploi dans des lieux peu adéquats témoignent de la récupération anarchique des monuments à la fin de l'Antiquité. Ainsi a-t-on découvert aux environs du *forum* des inscriptions funéraires dont la présence à cet endroit est incongrue.

Les inscriptions dessinent donc un paysage d'Aléria finalement très incomplet, sans que soient mentionnés une bonne partie des monuments que nous avons pu découvrir. Pourtant, l'attribution de textes à certains d'entre eux nous a porté à les considérer d'une toute autre manière, sinon à les découvrir sous un jour nouveau. C'est pourquoi il s'avère dorénavant nécessaire de revisiter les monuments d'Aléria afin, à la lueur de nouvelles fouilles, d'attribuer des textes à ceux qui pourraient être alors identifiés.

La succession des constructions est en particulier à réévaluer, car notre bonne compréhension des vestiges dépend de l'usage qu'ils ont eu au cours du temps. À titre d'exemple, le tribunal et les basiliques qui se trouvaient derrière le Capitole ont certainement été désaffectés à l'occasion de la construction des nouveaux thermes, à moins qu'ils ne l'aient été précédemment. A-t-on organisé un transfert des cours de justice dans un autre lieu, par exemple le long du portique septentrional ? La grande salle identifiée comme une basilique a pu en effet accueillir les procès, et la salle à abside, aménagée sur l'extrémité du portique et le *temenos* du temple du culte impérial, pourrait s'avérer être l'endroit où le *praeses* recevait les plaignants et rendait ses jugements. Ceci pourrait également expliquer la présence de la grande inscription opisthographe non loin de là, dans les vestiges de la *domus* au *dolium*.

Archéologie et épigraphie sont étroitement liées à Aléria, et il est à déplorer que trop d'inscriptions soient de provenance inconnue. Il importe de poursuivre les travaux en tirant le meilleur parti des comptes rendus de fouilles anciens, si sommaires soient-ils. C'est à cette seule condition que nous aurons un panorama le plus précis possible de l'Aléria romaine.



Texte 1 : Fragment d'inscription provenant du pavage du forum.



Texte 2 : Fragment d'inscription monumentale portant mention du gouverneur C. Mucius Scaevola.



Texte 3 : Fragment d'inscription provenant du portique du forum.



Texte 4 : Panneau d'indication des thermes.



Texte 5 : Dédicace au dieu Soleil Vainqueur et Salutaire.



Texte 6 : Mention fragmentaire de l'empereur Hadrien.



Texte 8 : Dédicace à la déesse Rome Auguste de la part des colons d'Aleria.



Texte 9 : Mention fragmentaire de l'empereur Auguste.

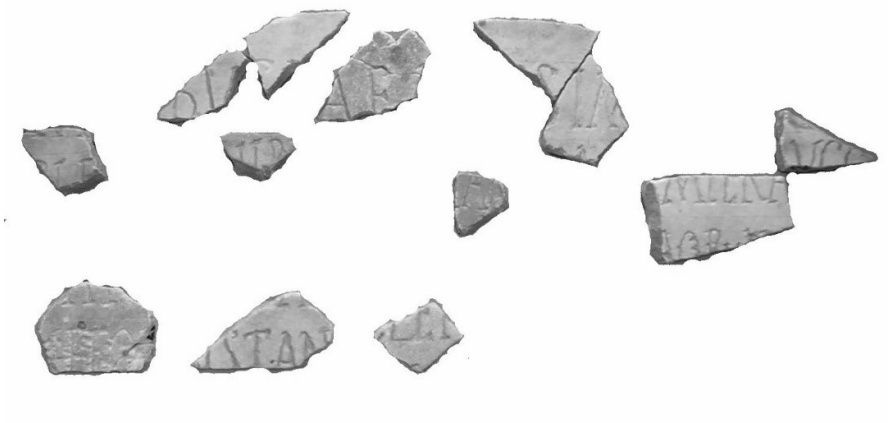


Texte 10 : Fragment de filiation impériale.



IMPCAESAR DIVITRANINIA ANIC IFDIVI
NERVAENEPOSTRAIANVSHAD NVSAV
P NITIFEX MAXTRU VNICIAPOTESTATE V
C

Texte 11 : Mention fragmentaire de l'empereur Hadrien.



Texte 12 : Inscription mentionnant le nom de l'empereur Constantin ou de l'un de ses successeurs.

ADDENDUM EPIGRAPHICUM

Effectué selon des normes PETRAE abrégées, ce *corpusculus* présente les textes inédits ou mal connus mentionnés dans notre commentaire. Toutes les dimensions mentionnées sont en cm, les dimensions incomplètes sont entre crochets droits.

1. Fragment d'inscription provenant du pavage du *forum*.

Support : Plaque. *Matériau* : Marbre blanc veiné.

Lieu de découverte : Aléria. *Conditions de découverte* : trouvé lors des réfections du fort génois.

Dimensions : [21]/[21,5]/6.

Datation du texte : -27/6. *Justification de la datation* : le monument et son texte datent très probablement de l'époque où un proconsul gouvernait la Corse et la Sardaigne.

Éditions : F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 173, 34, fig. 259.

H. l. : 10.

[---] Ca[esar --- ?].

La taille des lettres, la profondeur de leur gravure ainsi que la largeur du soc suggèrent qu'il s'agit d'un élément du pavage du *forum* sur lequel était inscrit en lettres de bronze coulées dans le marbre le nom du donateur.

2. Fragment d'inscription monumentale portant mention du gouverneur C. Mucius Scaevola.

Support : Plaque. *Matériau* : Marbre blanc.

Lieu de découverte : Aléria. *Conditions de découverte* : trouvé lors de la réfection du fort génois (1991).

Dimensions : [22]/[41,8]/5.

Datation du texte : -27/6. *Justification de la datation* : la paléographie nous oriente vers les débuts de l'époque impériale.

Éditions : J. Jehasse, "Informations archéologiques", *Gallia*, XLVIII, 1991, p. 206, 3, photo du support (fig. 11) ; *AE* 1991, 919 ; R. Zucca, *La Corsica romana*, 1996, p. 232-233, 19 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 172, 27, fig. 255.

H. l. : 13.

[C(aius) Mucius ---] f(ilius) Scae[vola ---]

Il s'agit sûrement, vu la taille des lettres, d'un fragment d'épistyle mentionnant peut-être le gouverneur de la province de Corse et de Sardaigne C. Mucius Scaevola, connu par une inscription de Nora en Sardaigne, proconsul avant l'an 6 de notre ère.

3. Fragment d'inscription provenant du portique du *forum*.

Support : Plaque. *Matériau* : Marbre blanc.

Lieu de découverte : Aléria. *Conditions de découverte* : inconnues.

Dimensions : [14]/[20]/3,5.

Datation du texte : -27/6. *Justification de la datation* : le texte a sans doute été gravé à l'époque où Corse et Sardaigne forment une province unique gouvernée par des proconsuls.

Éditions : F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 173, 33.

H. l. : 16,5.

[--- pro]co(n)[sul --- ?]

Notre restitution en [pro]co(n)s(ul) est motivée par la nature du support, le type des lettres et au fait que l'inscription appartienne au type des textes monumentaux à placer probablement à une époque ancienne.

4. Panneau d'indication des thermes.

Support : Plaque. *Matériau* : Marbre blanc.

Lieu de découverte : Aléria. *Conditions de découverte* : inconnues.

Dimensions : [7,5]/[12,5]/2,5.

Datation du texte : 301/350. *Justification de la datation* : les caractères sont identiques à ceux de la dédicace des thermes et sont donc datables de la première moitié du III^e siècle.

Éditions : F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 173-174, 37, fig. 260.

H. l. : 4,7.

[---] ther[mae ---].

Il pourrait s'agir d'un panneau destiné à indiquer les thermes publics.

5. Dédicace au dieu Soleil Vainqueur et Salulaire.

Support : Plaque. *Matériau* : Marbre blanc.

Lieu de découverte : Aléria. *Conditions de découverte* : trouvé en 1965 sur le forum.

Dimensions : 19,5/23,5/4.

Datation du texte : 251/300. *Justification de la datation* : la diffusion du culte du soleil et le gentilice Aurelius permettent de dater cette inscription de la deuxième moitié du III^e siècle.

Éditions : J. Jehasse, "Inscriptions d'Aléria (1965-1967)", *BSAF*, 1967, p. 151-152, 65/2, photo du support ; *AE* 1968, 282 ; J. Jehasse, "Nouvelles inscriptions découvertes à Aléria", *BSSHNC*, LXXXIX, 1969, p. 20, 65/2 ; J. et L. Jehasse, *Aléria antique*, Aléria, 1987, p. 70, XVI ; R. Zucca, *La Corsica romana*, Oristano, 1996, p. 214, 3 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 166, 3, fig. 242.

H. min. l. : 3,2. *H. max. l.* : 3,6.

Deo Sol[i Victo]-
ri Saluta[riq(ue) --- Au]-
relius [---]

L'inscription est dédiée par un personnage qui porte le gentilice d'Aurelius et atteste l'existence à Aléria du culte du Soleil. Les épithètes de *Victor* et *Salutaris* n'apparaissent que rarement ensemble dans les inscriptions.

6. Mention fragmentaire de l'empereur Hadrien.

Support : Plaque. *Matériau* : Marbre blanc.

— Fragment 1. *Lieu de découverte* : Aléria. *Conditions de découverte* : découvert lors des fouilles de 1960.

Dimensions : [15]/[16]/5.

— Fragment 2. *Lieu de découverte* : Aléria. *Conditions de découverte* : J. Jehasse précise de celui-ci qu'il a été trouvé lors des fouilles de 1960 "parmi des réemplois d'époque chrétienne édifiés sur le podium du temple" (J. Jehasse, *BSAF* 1967, p. 148).

Dimensions : [21]/[37]/[5].

Datation du texte : 117/138. *Justification de la datation* : l'inscription a été gravée durant le règne de l'empereur Hadrien.

Éditions : F. Benoit, "Informations archéologiques", *Gallia*, XVIII, 1960, p. 324 ; J. Jehasse, "L'Aléria romaine à la lumière de l'archéologie", *BSSHNC*, LXXXI, 1961, p. 16, photo du support ; J. Jehasse, "Les fouilles d'Aléria", *CRAI*, 1961, p. 372 ; *AE* 1962, 144b ; J. Jehasse, "Les fouilles d'Aléria (Corse) : l'acropole et ses problèmes", *Gallia*, XXI, 1963, p. 87, n. 9 ; J. Jehasse, "Inscriptions d'Aléria (1965-1967)", *BSAF*, 1967, p. 148 ; J. et L. Jehasse, *Aléria antique*, Aléria, 1987, p. 64-65, VIII ; R. Zucca, *L'Africa romana*, X, 1994, p. 922, 925, 156 ; R. Zucca, *La Corsica romana*, Oristano, 1996, p. 220, 8 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 169, 14.

H. min. l. : 6. *H. max. l.* : 6,8.

[Imp(erator) C]a[esar] Divi T[raiani]

[Parthici f(ilius) Divi Nervae nepos]
[Traianus Hadrianus Augustus]

7. Mention fragmentaire de l'empereur Vespasien.

Support : Plaque. Matériau : Bronze.

Lieu de découverte : Aléria. Conditions de découverte : fouilles de E. Michon dans le secteur du temple est du forum, à 1 m de profondeur, sous un mur, en même temps qu'un gros clou et des débris de charbons. L'inscription a aujourd'hui disparu.

Dimensions : [20]/[13]/0,1.

Datation du texte : 69/79. Justification de la datation : l'inscription mentionnant Vespasien dans la formule finale, nous avons de fortes chances d'être en présence d'une datation consulaire et sous le règne de cet empereur.

Éditions : E. Michon, *BSAF*, 1890, p. 328-331 ; E. Michon, "Inscriptions inédites de la Corse", *MEFRA*, XI, 1891, p. 109-112 ; E. Espérandieu, *Inscriptions antiques de la Corse*, Bastia, 1893, p. 85-87, 12 ; E. Espérandieu, *ILGN*, I, 1929, p. 6, 13 ; A. Ambrosi, *Carte archéologique du département de la Corse*, Paris, 1933, p. 7, 27 ; R. Zucca, *L'Africa romana*, X, 1994, p. 922, 925, 153 ; R. Zucca, *La Corsica romana*, Oristano, 1996, p. 217-218, 6 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 168, 10.

H. l. : 2. Interlignes 1/3 : 2. Interlignes 3/4 : 4.

[---]ETO +[---]

[--- Vesp]asiano Aug(usto) [et --- co(n)s(ulibus)].

Africa[nus ---]

D[---].

8. Dédicace à la déesse Rome Auguste de la part des colons d'Aléria.

Support : Plaque. Matériau : Marbre gris.

Lieu de découverte : Aléria. Conditions de découverte : inconnues.

Dimensions : [30,7]/[15]/3,4.

Datation du texte : -27/-1. Justification de la datation : la paléographie très semblable à celle de la dédicace à Auguste datable de 25 av. J.-C., nous suggère de dater ce monument de la même époque.

Éditions : F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 166, 2, fig. 241.

H. l. : 4,7.

[Deae] Ro[mae]

[Augu]sta[e].

[c]olo[ni]

[Aleri]n[i] ?].

9. Mention fragmentaire de l'empereur Auguste.

Support : Plaque. Matériau : Marbre gris.

Lieu de découverte : Aléria. Conditions de découverte : en août 1960, à 8 m en contrebas des remparts, à proximité de la fontaine monumentale.

Dimensions : [27,5]/[30]/4.

Datation du texte : -25/-20. Justification de la datation : datation sur la base de la mention de la huitième salutation impériale d'Auguste, conférée en 25 avant J.-C. et à laquelle a succédé la neuvième en 20. Des précisions peuvent être apportées à l'aide de la graphie archaïque *[octa]vom* qui apparaît sur deux inscriptions de Nîmes datées de 24 avant J.-C. (*CIL* XII, 3148 et 3149).

Éditions : F. Benoit, "Informations archéologiques", *Gallia*, XVIII, 1960, p. 325-326 ; J. Jehasse, "L'Aléria romaine à la lumière de l'archéologie", *BSSHNC*, LXXXI, 1961, p. 11-12 ; J. Jehasse, "Les fouilles d'Aléria", *CRAI*, 1961, p. 370 ; J. Jehasse, "Les fouilles d'Aléria (Corse) : l'acropole et ses problèmes", *Gallia*, XXI, 1963, p. 104 n. 28 ; *AE* 1964, 143 ; E. Lenoir, R. Rebuffat, "Le rempart romain d'Aléria", *Archeologia Corsa*, 8-9, 1983-1984, p. 93 ; R. Rebuffat, "Le rempart et l'histoire d'Aléria", *Archeologia Corsa*, 8-9, 1983-1984, p. 102 ; J. et L. Jehasse, "Les premières occupations du sol en plaine orientale et les cadastrations antiques", *Archeologia Corsa*, 8-9, 1983-1984, p. 114 ; J. et L. Jehasse, *Aléria antique*, Aléria, 1987, p. 62, III ; J. Jehasse, "L'évolution du forum d'Aléria et

la centuriation N 82° E", *Archeologia Corsa*, 12-13, 1987-1988, p. 25 ; R. Zucca, "Il decoro urbano delle civitates Sardiniae et Corsicae", *L'Africa romana*, X, 1994, p. 921, 924, 150 ; R. Zucca, *La Corsica romana*, Oristano, 1996, p. 115-116, 4 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 167, 6, fig. 245.

H. min. l. : 5,5. H. max. l. : 6,4.

[Imp(erator) Caesar Divi I]uli f(ilius)
[Augustus imp(erator) octa]vom

10. Fragment de filiation impériale.

Support : Plaque. Matériau : Marbre blanc.

Lieu de découverte : Aléria. Conditions de découverte : trouvé durant les fouilles de la domus à l'impluvium accomplies par J. Jehasse en 1969.

Dimensions : [12,3]/[12]/3,2.

Datation du texte : 51/250. Justification de la datation : la paléographie permet de dater ce texte entre la deuxième moitié du Ier siècle et la Ière moitié du IIe siècle.

Éditions : M. Euzennat, *Gallia*, XXVII, 1969, p. 459 ; *AE* 1969/70, 330a ; R. Zucca, "Il decoro urbano delle civitates Sardiniae et Corsicae", *L'Africa romana*, X, 1994, p. 923, 926, 163 ; R. Zucca, *La Corsica romana*, Oristano, 1996, p. 220-221, 9 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 171-172, 23.

H. l. : 3,3.

[--- f]iliu[s ---]

11. Mention fragmentaire de l'empereur Hadrien.

Support : Plaque. Matériau : Marbre blanc.

Lieu de découverte : Aléria. Conditions de découverte : elles restent *a priori* inconnues ; la quasi-totalité des fragments provient d'un ancien dépôt. Seul un aurait été découvert dans la domus à l'impluvium, selon M. Euzennat qui le publie en 1969. Cependant, en 1982, J. Jehasse publie de nouveau ce fragment en disant qu'il provient de la domus au *dolium*, située exactement de l'autre côté du *forum* ! Du reste, il n'est précisé qu'il est opisthographe dans aucun des deux cas...

Datation du texte : 120/125. Justification de la datation : le chiffre V nous permet d'imaginer une puissance tribunitienne égale à 5 et inférieure à 10, soit une datation située entre le 10 décembre 120 et le 9 décembre 125.

Éditions : M. Euzennat, *Gallia*, XXVII, 1969, p. 459, b ; *AE* 1969/70, 330b ; J. Jehasse, "Informations archéologiques", *Gallia*, XL, 1982, p. 433, 25, photo du support p. 432 ; *AE* 1982, 445 ; J. et L. Jehasse, *Aléria antique*, Aleria, 1987, p. 75, XXV ; R. Zucca, "Il decoro urbano delle civitates Sardiniae et Corsicae", *L'Africa romana*, X, 1994, p. 923, 926, 163 ; R. Zucca, *La Corsica romana*, Oristano, 1996, p. 220-221, 9 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 168-169, 12.

Unité a

[Imp(erator) Caesa]r Div[i Trai]ani P[a]rthici [f(ilius) Divi]
N[ervae n]epo[s Traianus Had]ria[nus Au]g(ustus)
[p]ontifex [maximus t]rib[unicia po]t[estate] V[---]
co(n)s(ul) III p(ater) p(atriciae) [---]

Unité b

[---]S++[---]
[---]a publ[---]

Unité c

[---]+[---]
[---]+AVE+[---]

Unité d

[---] ex V+[---]
[---]TV[---]

12. Inscription mentionnant le nom de l'empereur Constantin ou de l'un de ses successeurs.

Support et lieu de découverte : description identique à celle de l'inscription 11.

Datation du texte : 306/361. *Justification de la datation* : un membre de la famille de Constantin, porteur d'un nom forgé sur ce radical, est mentionné dans ce texte.

Éditions : F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 171, 22, fig. 254.

Unité a.

---]M[---]BIAS[---]AF+[---]SIM[---]
[---]+I+[---]ITR[---]+A+[---]+[---]M+E+U+US
[---]+OR++[---]

Unité b.

[---]III[---]
[---]IIFO[---]

Unité c.

[---]++[---]
[--- Co]nstan[---]

Unité d.

[---]++E+[---]
[---]+[---]

Le texte est très lacunaire et nous ignorons de quel membre de la famille de Constantin il peut s'agir.

13. Fragment d'inscription relative à un temple de Cérés.

Support : Plaque. *Matériau* : Marbre (*caract.* : blanc).

Lieu de découverte : Aléria. *Conditions de découverte* : trouvé "au milieu des blés" en même temps que d'autres morceaux restés sur place. L'inscription a aujourd'hui disparu.

Datation du texte : 1/300.

Éditions : J. de Laurière, *BSAF*, 1887, p. 152-153 ; E. Espérandieu, *Inscriptions antiques de la Corse*, Bastia, 1893, p. 84, 11 ; A. Ambrosi, *Carte archéologique du département de la Corse*, Paris, 1933, p. 7, 27 ; R. Zucca, *L'Africa romana*, X, 1994, p. 923, 926, 162 ; R. Zucca, *La Corsica romana*, Oristano, 1996, p. 213, 2 ; F. Michel, D. Pasqualaggi, *Carte archéologique de la Gaule (CAG), La Corse (2A-2B)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013 [2014], p. 166, 1.

[--- tem]pli Cere-
[ris ---]CONIN [---]

Remarques : le culte de Cérès est amplement diffusé dans le monde romain et il n'est pas surprenant d'en trouver mention à Aléria, où la déesse apparaît sous le nom de Déméter vers 270 av. J.-C. dans un encouragement à boire en son honneur. La coupe sur laquelle a été inscrite la formule est, selon J. Jehasse, de provenance italienne et fait partie d'un dépôt funéraire (J. Jehasse, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 1976, p. 503 ; J. Jehasse, J. Taillardat, Un cratéristique d'Aleria (Corse) portant un graffite, dans *RA*, 1980, p. 299-304 ; J. et L. Jehasse, *Aleria ressuscitée*, 1997, p.95; J. Heurgon, J. et L. Jehasse, *Aleria, nouvelles données de la nécropole*, Lyon, 2001, 189 ; *IGF*, 166).

Titoli delle illustrazioni da porre sotto quelle

Texte 1 : Fragment d'inscription provenant du pavage du forum.

Texte 2 : Fragment d'inscription monumentale portant mention du gouverneur C. Mucius Scaevola.

Texte 3 : Fragment d'inscription provenant du portique du forum.

Texte 4 : Panneau d'indication des thermes.

Texte 5 : Dédicace au dieu Soleil Vainqueur et Salutaire.

Texte 6 : Mention fragmentaire de l'empereur Hadrien.

Texte 8 : Dédicace à la déesse Rome Auguste de la part des colons d'Aleria.

Texte 9 : Mention fragmentaire de l'empereur Auguste.

Texte 10 : Fragment de filiation impériale.

Texte 11 : Mention fragmentaire de l'empereur Hadrien.

Texte 12 : Inscription mentionnant le nom de l'empereur Constantin ou de l'un de ses successeurs.